

Sujet : [INTERNET] Enquête publique dérogation éoliennes  
Date : Mon, 25 Dec 2023 19:12:18 +0100  
Pour : pref-courrier@loir-et-cher.gouv.fr

L'information suivante a été collectée le 25/12/2023 19:12:

\*Vous êtes: \* Un particulier  
\*Nom: \* BRIANT  
\*Prénom: \* Dominique  
\*Adresse électronique: \*  
\*Adresse postale: \* Les Grandes Guerrières  
\*Code postal: \* 41360  
\*Ville: \* EPUISAY  
\*Téléphone: \*  
\*Sujet: \* Enquête publique dérogation éoliennes  
\*Destinataire: \* La préfecture

\*Message:

\*Epuisay le 25 décembre 2023

Dominique Briant

Les Grandes Guerrières

41360 Epuisay

Objet : Autorisation de dérogation protection des espèces menacées pour la construction du parc éolien à Epuisay

Monsieur le Préfet

L'humanité est face à un énorme défi environnemental. Deux axes de travail sont primordiaux : 1) La lutte contre le dérèglement climatique 2) Le maintien de la biodiversité Certes la production d'électricité avec les éoliennes va dans le sens d'amélioration du bilan carbone mais, elle ne peut se faire au détriment du deuxième axe de maintien de la biodiversité. De plus, accorder cette dérogation ouvrirait la porte à de nombreuses autres dérogations qui rendraient la loi sur la protection des espèces menacées inefficaces. Aucune dérogation n'est acceptable si l'on veut inverser l'évolution actuelle de dégradation du milieu naturel indispensable à l'humanité.

En vous remerciant de votre attention, recevez Monsieur le Préfet mes sincères salutations.

Dominique BRIANT